

Bell®

Fiche d'identité

■ Autorisation de vente : n° 2060120.

■ Composition : 233 g/L boscalid
+ 67 g/L époxiconazole.

■ Formulation : Suspension concentrée (SC).

■ Conditionnement : Bidon de 5 litres.

■ Usages :

BLÉS : Septoriose, rouille jaune, rouille brune, piétin-verse.

ORGES : Helmintosporiose, rhynchosporiose, rouille naine, oïdium, piétin-verse.

AVOINE : Rouille couronnée, oïdium, piétin-verse.

SEIGLE : Rhynchosporiose, rouille brune.

TRITICALE : Septoriose, rouille brune, rouille jaune, oïdium, piétin-verse.

■ Dose autorisée : 1,5 L/ha.

■ Classement :

Xn : Nocif.

N : Dangereux pour l'environnement.

R40 : Effet cancérogène suspecté, preuves insuffisantes.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R62 : Risque possible d'altération de la fertilité.

R63 : Risque possible pendant la grossesse
d'effets néfastes pour l'enfant.

R51/R53 : Toxique pour les organismes aquatiques.

Peut entraîner des effets néfastes à long terme
pour l'environnement aquatique.

Port de gants et de vêtements de protection et d'un appareil
de protection oculaire pendant toutes les opérations de traitement.

■ Zone non traitée : 5 mètres
(distance par rapport aux points d'eau).

■ Délai avant récolte : 35 jours

■ Délai de rentrée dans les parcelles :
24 heures après traitement.

■ Nombre maximum d'applications par an : 2

DUPRENECORRIGANSCARLETT 120FCEFGES1110R © - Marque déposée BASF Novembre 2010. Opus®. Autorisation de vente : n°9200018. Composition : 125 g/L d'époxiconazole. Classement : Xn – N – R36/38 - R40 - R43 - R62 - R63 - R51/53. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (081 0023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Dangereux. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation de Bell® s'assurer de son adéquation avec la filière de production et avec les recommandations officielles régionales. Photo : D. Michalet. Sculpture : S. Deronne.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

Bell®

Le premier fongicide SDHI blés et orges pour un gain net maximisé.

www.agro.bASF.fr



BASF

The Chemical Company

> Merci... aux céréaliers,
qui à **88%**
ont élu Bell® comme
**“LE produit de protection
des feuilles”.**



Bell®, un haut niveau d'efficacité
sur **septoriose/rouilles** et contre
les maladies des orges



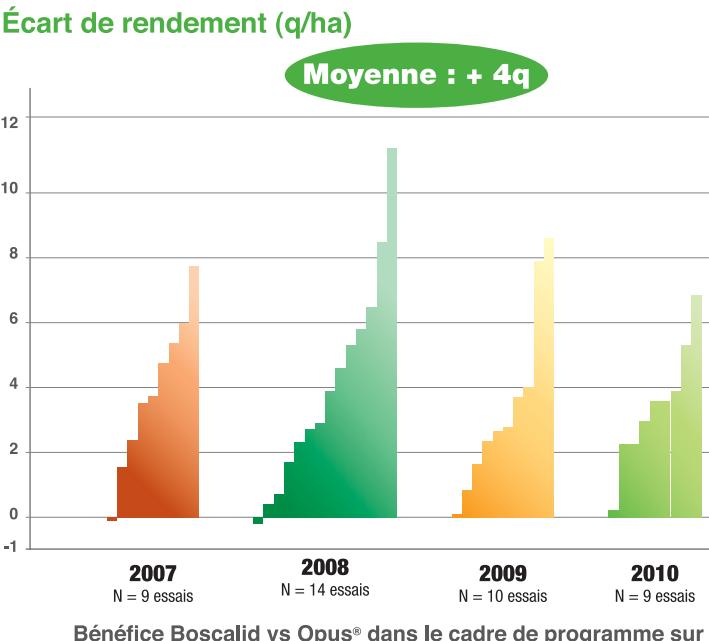
* Etude Adéquation réalisée du 22/06 au 02/07/2010 auprès d'un échantillon représentatif de 198 céréaliers chefs d'exploitation utilisateurs de Bell®, disponible sur www.agro.bASF.fr

¹Succinate DésHydrogénase Inhibiteur

>9/10

9 céréaliers
sur 10* jugent
Bell® comme
un produit fiable
aux résultats
réguliers.

Un gain net maximisé
quelles que soient les années.



* Etude Adéquation réalisée du 22/06 au 02/07/2010 auprès d'un échantillon représentatif de 198 céréaliers chefs d'exploitation utilisateurs de Bell®.

> 3/4

Plus des 3/4
des céréaliers*
reconnaissent
la performance
de Bell®
sur l'helmintho-
sporiose.

Sur orge, Bell® offre d'excellents résultats
contre le complexe maladies.



* Etude Adéquation réalisée du 22/06 au 02/07/2010 auprès d'un échantillon représentatif de 198 céréaliers chefs d'exploitation (dont 145 producteurs d'orge) utilisateurs de Bell®.

> 80%

C'est le taux
de satisfaction
des céréaliers*
utilisateurs
de Bell®.

Compte-tenu des performances du produit,
9 céréaliers* sur 10 envisagent
à nouveau d'utiliser Bell® l'année prochaine.



* Etude Adéquation réalisée du 22/06 au 02/07/2010 auprès d'un échantillon représentatif de 198 céréaliers chefs d'exploitation utilisateurs de Bell®.

> N° 1

Bell®, à base
de bosalid
1^{ère} substance
active innovante
de la famille
des SDHI
sur céréales.

BASF,
l'expert SDHI
qui innove
sans cesse
dans ce domaine.



Bientôt
de nouvelles
solutions SDHI
encore
+ performantes
chez BASF.

